



TONNER DRONES

Cher actionnaire,

Nous nous réjouissons de vous accueillir le 11 juin à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. La séance se déroulera en anglais. Toutefois, une traduction en français sera bien sûr assurée. Si vous ne pouvez pas y assister, vous avez la possibilité de voter par procuration.

Le conseil d'administration a soigneusement élaboré l'ordre du jour. Celui-ci comprend de nombreux points habituels de l'assemblée générale annuelle, tels que l'approbation des comptes annuels et la décharge du conseil d'administration. De nombreuses résolutions extraordinaires figurent également chaque année à l'ordre du jour. Il s'agit, par exemple, de la prolongation des mandats d'émission d'actions ou de titres de créance. La politique mise en place par le nouveau conseil d'administration au cours des deux dernières années sera poursuivie. Des fonds ne seront levés que si cela est dans le meilleur intérêt de la société et de ses actionnaires. Les membres du conseil d'administration sont eux-mêmes actionnaires et exerceront les mandats obtenus avec toute la diligence requise.

Une attention particulière est demandée pour un certain nombre de points. L'objectif de la société est élargi, conformément à la stratégie communiquée. Cela permet à la société de répondre avec souplesse aux opportunités du marché.

La valeur nominale de la société est réduite. Il s'agit d'un ajustement purement technique. En effet, la valeur nominale actuelle (0,0125 €) est bien inférieure au cours actuel du marché (0,04 €). Il n'était donc pas nécessaire de réduire la valeur nominale.

Cependant, la loi française exige l'existence d'un capital propre positif, qui doit être au moins deux fois supérieur au capital social. Tonner Drones a lancé l'année dernière une opération de redressement afin de satisfaire à cette exigence légale dans un délai déterminé. La réduction de la valeur nominale permet de mener à bien ce processus.

Enfin, une résolution est à l'ordre du jour concernant un mandat visant à effectuer un regroupement d'actions modéré pouvant aller jusqu'à 1 pour 50. Le conseil d'administration ne mettra pas en œuvre ce processus immédiatement, mais souhaite disposer de cette option. Plusieurs raisons expliquent pourquoi un regroupement d'actions pourrait être bénéfique pour les actionnaires de Tonner Drones.

- Euronext facture des frais supplémentaires importants aux sociétés ayant un grand nombre d'actions en circulation.

- Les partenaires prendront Tonner Drones plus au sérieux si la société se débarrasse de son statut de penny stock.

- La liquidité (volume de transactions en euros) s'améliore généralement lorsque les cours absolus des actions sont plus élevés.

Cordialement,

Diede van den Ouden

PDG et président du conseil d'administration